

L'ALEC

- Le vide-grenier a rassemblé 70 exposants sur 480 mètres. De nombreux visiteurs sont venus chiner et acheter l'objet de leur recherche. L'Alec a tenu la buvette avec succès. Merci aux Canalais qui ont participé.
- Le Carrefour des Passions : Cette exposition, dans la salle communale du Parc, a permis aux adhérents de montrer leurs nombreuses créations dont celles de l'atelier créatif et de l'atelier de vannerie qui étaient soumises au vote du public. Bernadette Gaillard a eu le 1er prix de l'atelier créatif et Viviane Bortolussi, le 1er prix du plus joli panier. Des peintures et photos complétaient l'exposition. Les six vélos originaux d'Hubert Lacoste ont créé de l'animation.
- Le concours de photo du Petit Oiseau Canalais. Les photos de ce concours ouvert à tous ont été exposées et soumises au vote du public. C'est Nicole Chavassieux de Caylus qui a emporté le trophée du Petit Oiseau Canalais (Classement sur 3 photos), et Alain Raffray, le prix de la meilleure photo.

- La remise des prix du concours découverte de Canals, ouvert à tous a été remporté par Robert Panissard ex aequo avec Alain Raffray. Pour le repas convivial, près de 60 personnes sont venues déguster la saucisse et les haricots cuisinés par les cordons bleus de l'Alec.
- « Les randonnées de l'Alec » : Toutes les semaines, une petite randonnée est organisée, avec départ place de la bascule à Canals. Les randonnées du dimanche sont plus périodiques.
- Deux journées en Aubrac : Un groupe de l'Alec a passé deux journées en Aubrac certains ont participé à la grande randonnée, La Davalada, 21 km, sous la bruine, d'autres ont fait du tourisme comme au grenier de Capou à Soulage. Tous ont visité la forge des couteaux de Laguiole, la fromagerie « Jeune Montagne » et tous ont savouré l'aligot.
- Visite de Métalball : un groupe est allé visiter l'usine Métalball de Grisolles, pour découvrir la fabrication des billes pour les roulements.



Création et impression - Diétreccolor : 07 86 63 77 92

AGENDA 2019 - 2020

- Jeudi 31 octobre 2019 : à 20h à la Salle Communale : Soirée Halloween organisée par le Comité des Fêtes - apéritif et repas offert aux enfants déguisés et 5 € pour les parents (réservation : 06 65 72 08 75)
- 9 novembre 2019 : à 14h30 à la salle communale du Parc Castanhada pour les adhérents ALEC et remise des prix du concours du plus beau légume
- 21 novembre 2019 : à partir de 19h30 à la salle communale du Parc Soirée vin primeur pour les adhérents ALEC

- Samedi 23 novembre 2019 : repas organisé par la Pétanque Canalaise à la salle communale du Parc à 19h30
- Samedi 14 décembre 2019 : 11h30 à la Salle Communale : Les Toasts des Séniors organisé par la Municipalité
- 30 décembre 2019, 2 janvier 2020 : organisé par l'ALEC, Nouvel An sur la Costa Dorada à Salou (06.24.55.33.81)
- Vendredi 17 janvier 2020 : à 19h à la Salle Communale : Les vœux aux Canalais et Canalaises de la Municipalité

État civil

Naissances :

- Hind KHATBI le 20 Juin 2019 à Montauban
- Lucia, Jackie, Claude BONNEFOI le 20 Juillet 2019 à Montauban
- Valentin, Simon, Romain FRISA le 8 Septembre 2019 à Montauban

Mariages :

- SECQ Jérémy Christophe Bruno et MALARDIER Marie Claudine Viviane le 3 Août 2019

Décès :

- BOUÉ veuve GUILHAUME Georgette, Henriette le 5 Septembre 2019 à Montauban
- NEUTRE veuve LOUGE Marcelle le 7 Octobre 2019 à Montauban



Le Petit Canalais

Octobre 2019

N° 21



SOMMAIRE

Page 1

- LA RENTRÉE

Page 2

- ÉCOLE
- RÉNOVATION À L'ÉCOLE
- VILLAGE FLEURI
- POUR INFOS

Page 3

- RÉTROSPECTIVE

Page 4

- RÉTROSPECTIVE
- AGENDA
- ÉTAT CIVIL

INFOS MAIRIE

La Rentrée

Le lundi 2 septembre, 79 enfants faisaient leur rentrée à l'école de Canals. Les élèves se répartissent dans 3 classes :

- Classe de CE1/CE2 avec Mme MICHELIN et Mme MALAGOLI le jeudi (26 élèves)
- Classe de CE2/CM1 avec Mme NADALIN (26 élèves)
- Classe de CM1/CM2 avec Mme POIDEVIN (27 élèves)

L'équipe enseignante a de nouveaux projets à proposer toujours enrichissants tout au long de l'année.

prentissage de la lecture, des mathématiques, de l'Histoire etc...

La société SMI de Montauban a été retenue à hauteur de 6 550 € TTC. Une subvention de 50 % a été attribuée par l'Education Nationale. De plus, la société SMI s'occupera de la maintenance annuelle de ces 14 ordinateurs.

La mairie a validé un devis pour la pose de barrières devant l'école. Ces travaux débiteront prochainement. Le Plan Vigipirate impose aux communes de mettre en sécurité, entre autres, des lieux scolaires. Afin de rendre pérenne et viable cette demande, des barrières et des potelets intercalés seront posés garantissant une meilleure sécurité. Ainsi, ces protections de couleurs différentes (jaune, rouge, bleu) permettront ainsi d'identifier notre école.



Suite à l'Appel à Projets de l'Education Nationale instruit conjointement Commune de Canals/Equipe enseignante, l'école est dotée depuis fin août 2019 de nouveaux ordinateurs portables. Au total, 14 ordinateurs accompagnent les élèves dans leur recherche et l'ap-

LA MAIRIE VOUS INFORME

Adresse de la mairie de Canals
Hôtel de ville de Canals
110 rue des Ecoles
82170 Canals

Horaires de la mairie de Canals
Le lundi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
Le jeudi : de 9h00 à 12h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00

Contactez la mairie de Canals
Téléphone : 05 63 67 31 63
Fax : 05 63 67 31 53
E-mail : mairie-canals@info82.com
Site : www.ville-canals.fr



La cantine

Restauration scolaire



L'école de Canals bénéficie d'un service de restauration scolaire. Cette année, 79 repas seront servis sur 2 services. Les menus sont diversifiés et respectent, dans la mesure du possible, la saisonnalité des produits. Les recettes sont, en majorité, traditionnelles et les préparations culinaires tendent à s'approcher de la bonne cuisine familiale. Des produits locaux et frais sont privilégiés au maximum et des produits bio sont introduits progressivement afin d'anticiper la réglementation.

Le service de restauration scolaire est désormais assuré par une nouvelle équipe :

- Mme Cathy YBORRA, agent de restauration, a participé, depuis un an, au mode de fonctionnement et d'investissement que ce poste requiert. ainsi sa motivation, son professionnalisme, sont des atouts qui permettent la continuité de ce service et de faire découvrir de nouvelles saveurs cuisinées avec passion
- Mme Angélique HAINGLAISE est l'aide cantinière de Mme YBORRA afin de la seconder et d'être un appui précieux dans son domaine de prédilection de restauration et prêter main forte à la surveillance dans la cour
- Mme Christelle ARROYO assure le poste de surveillance des enfants sur la pause méridienne.

Voici donc une nouvelle équipe prête à accueillir vos enfants pour cette nouvelle rentrée scolaire 2019/2020. De plus, la mairie a mis à disposition des enfants des jeux de type diabolos, ballons, élastiques, cordes à sauter dans la cour.



Des couleurs à l'école

Au mois de juillet, pots de peinture et pinceaux ont investis notre école. Notre agent technique a redonné peau neuve aux préaux, mais aussi aux 2 escaliers, à la balustrade en fer, aux barrières en bois, aux grilles et au portail. La peinture blanche des préaux les rends très lumineux et propres. Une nécessité pour une rentrée scolaire, après les travaux de rénovation énergétique (nouvelles portes et fenêtres, éclairage LED) effectués en février dernier, fonctionnelle.



Village fleuri

La Commune a décidé une nouvelle fois de participer au Concours des Villages Fleuris organisé par le Département de Tarn et Garonne. Les agents techniques ont ainsi composé plusieurs massifs avec les plants et fleurs offerts par les Jardins du Tembourel de Montech. Notre village s'est ainsi doré de merveilleuses couleurs durant cet été. La Commune a reçu les Félicitations du jury venu début juillet.



Élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Une réforme est intervenue en 2019 avec la mise en place du répertoire électoral unique national géré par l'Insee. Cette réforme entraîne une actualisation des listes électorales. Dans ce cadre, il est donc conseillé aux électeurs de vérifier leur situation électorale (changement d'adresse). Ce nouveau système permet aux électeurs de s'inscrire sur une liste électorale jusqu'au 6ème vendredi précédent le 1er tour du scrutin, c'est à dire jusqu'au 7 février 2020

Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit impérativement se faire recenser à la Mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les personnes doivent être munis de leur livret de famille, justificatif de domicile et carte d'identité. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc



RETROSPECTIVE

Le Comité des Fêtes



Samedi 3 août, pas moins de 265 convives ont participé au repas servi sur la place du village. Quelle ne fut pas la surprise à 23h de voir le ciel s'illuminer de mille étoiles. Après le feu d'artifice, la soirée s'est poursuivie avec l'orchestre Next Le Groupe. Le dimanche a démarré par la tournée des bouquets, un moment très apprécié des plus jeunes. Eric Bouvelle et son accordéon ont animé la messe célébrée par l'abbé Georges Passerat. Vient ensuite le moment de recueillement au Monument aux Morts. L'accordéoniste est toujours présent pour animer l'apéritif concert offert par le

Comité des Fêtes, quand arrive dans un tintamarre de klaxons et de chants les deux convois qui ont assuré la distribution de roses. Dès 22h, sans répit les danseurs ont envahi la piste sur les airs d'accordéon de l'orchestre musette. Dans l'après-midi a eu lieu la course cycliste malgré la chaleur écrasante. 1^{ère} catégorie (17 participants). Aurélien Coquil s'impose au sprint - 3^{ème} catégorie (35 participants). 1^{er} : François Soler. Catégorie GS (35 participants dont une féminine. 1^{er} : Patrick Garcia, 1^{ère} : féminine: Pauline Cameille. La remise des prix a été effectuée par le président Daniel Lahirle en présence du maire Alain Rey et de Denis Thau conseiller municipal.

Le Food Truck créé et installé par le Comité des Fêtes a eu un vif succès. Les premiers sandwiches frites ont été servis dimanche à midi puis le soir sous les lampions. Lundi après-midi, le concours de pétanque a engagé 34 doublettes. Les gagnants du concours : Jérôme Sénac et Jean Marc Espagnolle. Deuxième du concours : Joël Treffel et Pascal Baudel. Dès 20h, le Food Truck a proposé sandwiches américains, panini, grillades et frites. Il fallait terminer en musique avec la « Disco Mobile ». Près de cette guinguette éphémère, la buvette toujours animée a permis de se désaltérer tout le temps des festivités. Manèges, tir à la carabine, pêche aux canards, trampoline à élastique, barbe à papa, churros ont accompagné la fête au village, dans la bonne humeur. Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des canalais et amis voisins pour leur présence et leur générosité.

Loto du Comité des Fêtes



Quines et cartons pleins se sont enchaînés dimanche 8 septembre lors du loto organisé par le Comité des Fêtes de Canals. Les 160 participants

étaient installés sous les arbres dans le parc, les plus frileux ont choisi de rester dans la salle communale. A l'entracte jeunes et moins jeunes ont dégusté des crêpes et se sont rafraîchis à la buvette. Une après midi fort agréable. Le Comité des Fêtes remercie tous les joueurs pour cette première édition de loto de plein air.



L'ACCA

Pendant ces jours de fête, l'Acca a organisé un ball trap au domaine de chasse du Périgal, 40 tireurs étaient présents. Il a été remporté par Mr Mouret qui a reçu le trophée des mains de Philippe Bouziges.

Le président Pascal Comte a ensuite lu le palmarès et récompensé les tireurs puis remercié les chasseurs pour leur participation active à l'organisation.

Le Club de Pétanque

Le Club de Pétanque a participé au Championnat des clubs de division 5. Ces rencontres se sont déroulées de fin septembre à mi-octobre. Les licenciés canalais ont rencontrés St Martial, Bresols, Orgueil et le Fau.

Après toutes ces compétitions et l'esprit sportif, Canals termine 5ème du groupe avec 5 points. « L'important, c'est de participer » disait Pierre de Coubertin.

